

**FICHE D'EXPERTISE DES MASTERS  
METIERS DE L'ENSEIGNEMENT  
EVALUATION AU NIVEAU MENTION ET SPECIALITE,  
(EVENTUELLEMENT PARCOURS)**

Décembre 2008

**Expert :**

**Date :**

**Intitulés :**

De l'établissement :

Cohabilitation(s) éventuelles(s) avec :

Du domaine :

De la mention :

Nombre de spécialité(s) :

Intitulés des spécialités rattachées à la mention :

*Dans le cas où il est proposé une offre constituée en totalité ou partiellement de nouvelles spécialités rattachées à des mentions existantes, **indiquer : les intitulés des domaines, les mentions de rattachement et les intitulés des nouvelles spécialités :***

*Dans le cas où il est proposé une offre constituée en totalité ou partiellement de parcours adossés à des spécialités existantes, **indiquer les intitulés des domaines, les mentions et spécialités de rattachement et les intitulés des nouveaux parcours :***

Des licences sous-jacentes incluant un parcours voire une mention préparant l'entrée en master (continuum de formation L/M) :

### TABLEAU GENERAL

**NOTA** : chacune des rubriques suivantes devra tout à la fois comporter une appréciation circonstanciée ET la mention A, B ou C (« A » : Bon ; « B » : Moyen ; « C » : Insuffisant).

## OFFRE DE FORMATION ORGANISEE EN MENTION DECLINEE EN SPECIALITES

Observations	Appréciation
--------------	--------------

### I POSITIONNEMENT

1-1 De l'offre dans l'établissement		A	B	C
1-2 De l'offre au niveau du site, du PRES		A	B	C
1-3 De l'offre au niveau de l'académie (voire inter-académie)		A	B	C
1-4 Partenariats avec d'autres écoles et instituts impliqués dans la formation		A	B	C
1-5 Dimension internationale		A	B	C

### II OBJECTIFS

2-1 Objectifs scientifiques et pédagogiques		A	B	C
2-2 Objectifs professionnels et débouchés		A	B	C

### III ORGANISATION PEDAGOGIQUE DU CURSUS

<b>3-1 Equipe pédagogique</b>		A	B	C
3-1-a- Responsable de la mention, responsables des spécialités		A	B	C
3-1-b- Composition et modalités de fonctionnement de l'équipe pédagogique		A	B	C
3-1-c- Diversité et équilibre de l'équipe pédagogique		A	B	C
<b>3-2 Cohérence du cursus</b>		A	B	C

3-2-a- Existence d'un continuum LM sur la thématique de la mention		A	B	C
3-2-b- Modalités de recrutement en M1		A	B	C
3-2-c Equilibre entre les différents éléments de la formation		A	B	C
<b>3-3 Place et politique des stages</b>		A	B	C
3-3-a-Positionnement, nature, durée		A	B	C
3-3-b Articulation avec les autres éléments de la formation dans le cadre d'une formation en alternance		A	B	C
3-3-c Modalités d'encadrement des stages		A	B	C
3-3-d Gestion des stages, partenariats avec les milieux professionnels		A	B	C
<b>3-4 Fluidité et adaptabilité du cursus</b>		A	B	C
3-4-a- Orientation progressive au cours du master		A	B	C
3-4-b- Passerelles en cours de master ou après le master		A	B	C
3-4-c- Adaptation à des entrées en cours de cursus ou pour des publics en reprise d'études		A	B	C

#### IV CONTENUS : CONNAISSANCES, COMPETENCES

<b>4-1 Scientifiques</b>		A	B	C
4-1-a Disciplinaires ou pluridisciplinaires		A	B	C
4-1-b Fondamentaux en sciences humaines et sociales		A	B	C
4-1-c Ouverture et culture scientifiques		A	B	C
<b>4-2 Professionnels</b>		A	B	C
4-2-a Connaissance du système éducatif		A	B	C
4-3-b Analyse des pratiques		A	B	C
4-3-c Compétences additionnelles		A	B	C
<b>4-3 Préparatoires aux épreuves des concours</b>		A	B	C

4-3-a Epreuves du 1 <sup>er</sup> groupe		A	B	C
4-3-b Epreuves du 2 <sup>nd</sup> groupe		A	B	C
<b>4-4 Valorisation des stages</b>		A	B	C
4-4-a Ateliers d'analyse des pratiques		A	B	C
4-4-b Mémoire professionnel		A	B	C
<b>4-5 Evaluation et certification</b>		A	B	C
4-5-a Modes d'évaluation utilisés		A	B	C
4-5-b Modalités de compensation, modalités de passage M1/M2		A	B	C
4-5-c Certification des compétences (C2i2e, CLES...)		A	B	C

## V ADOSSEMENT A LA RECHERCHE

5-1 Laboratoires d'appui		A	B	C
5-2 Place des enseignants-chercheurs dans la formation		A	B	C
5-3 Existence d'UE ou module préparant à la recherche ?		A	B	C
5-4 Participation à un travail de recherche (personnel ou en équipe)		A	B	C

## VI EVALUATION ET PILOTAGE DE LA FORMATION

6-1 Evaluation de la formation par les enseignants et par les étudiants		A	B	C
6-2 Evaluation de la formation par les employeurs		A	B	C
6-3 Suivi des étudiants		A	B	C
6-4 Prise en compte des évaluations dans le pilotage de la formation		A	B	C
6-5 Existence d'une structure de pilotage du type « conseil de perfectionnement »		A	B	C

## VII- Indicateurs

7-1 Flux constatés dans les années antérieures (entrées en master, entrées en IUFM etc.)		A	B	C
--	--	---	---	---

7-2 Flux attendus		A	B	C
7-3 Informations sur le devenir des étudiants des dernières années : résultats aux concours, autres débouchés...		A	B	C
<b>Qualité du dossier</b> (présentation, qualité des informations, précisions des données...)		A	B	C

**AVIS GLOBAL D'EXPERTISE SUR L'ENSEMBLE DU PROJET MASTER  
ET RECOMMANDATIONS**

**1 - Principaux constats :**

*L'avis global concernant la mention devra comporter obligatoirement au minimum une quinzaine de lignes et au maximum une page.*

**- Points forts :**

**- Points faibles :**

**- Commentaires et recommandations :**

**2 - Remarques éventuelles :**

**3 - Notation : Voir hiérarchisation dans la note explicative en fin de document**

<b>A+</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>
-----------	----------	----------	----------

## Fiche d'EXPERTISE par spécialité du master

**(une fiche par spécialité)**

Intitulé de la spécialité :

Co-habilitations éventuelles avec :

### AVIS GLOBAL SUR CETTE SPECIALITE

1 - Avis

- Points forts :

- Points faibles :

- Commentaires et recommandations :

2 - Remarques éventuelles :

3 - Notation : Voir hiérarchisation dans la note explicative en fin de document

A+

A

B

C

## OFFRE DE FORMATION ORGANISEE EN SPECIALITES RATTACHEES A DES MENTIONS DEJA EXISTANTES

### FICHE D'EXPERTISE « ADJONCTION DE SPECIALITE »

Intitulé de la mention de rattachement (et domaine) :

Année d'habilitation :

(une fiche par spécialité)

Pour la rédaction de cette fiche, l'expert s'appuiera en l'adaptant, sur la grille d'évaluation d'une mention.

Intitulé de la spécialité :
-----------------------------

Co-habilitations éventuelles avec :
-------------------------------------

#### AVIS GLOBAL SUR CETTE SPECIALITE

1 - Avis
- Points forts :
- Points faibles :
- Commentaire et recommandations :

2 - Remarques éventuelles :
-----------------------------

3 - Notation : Voir hiérarchisation dans la note explicative en fin de document	A+	A	B	C
---	----	---	---	---

## **FICHE D'EXPERTISE PAR PARCOURS DU MASTER**

Rappeler l'intitulé du domaine, de la mention et de la spécialité à laquelle est adossé le parcours proposé :

(une fiche par parcours)

Intitulé du parcours :
------------------------

Co-habilitations éventuelles avec :
-------------------------------------

### **AVIS GLOBAL SUR CE PARCOURS**

1 - Avis :
- Points forts :
- Points faibles :
- Commentaires et recommandations :

2 - Remarques éventuelles :
-----------------------------

## Signification de la notation Pour l'évaluation des masters « métiers de l'enseignement »

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « avis global » devra mettre en évidence clairement le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « avis global » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

### La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

### La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

### La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans point faible totalement rédhibitoire mais pas suffisamment de points forts.

### La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation,
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires,
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspect totalement rédhibitoire, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, globalement de meilleure qualité, sur le même site ou dans la même académie.